

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 13 MAI 2013

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce treizième jour de mai, de l'an deux mille treize, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS : René Martineau Maire
Léopold Larouche Conseiller (1)
Jocelyne Wheelhouse Conseillère (4)
Claude Hardy Conseiller (5)

ABSENTS : Jocelyne Lefebvre Conseillère (2)
Yanick Lacroix Conseiller (3)
Olivier Lemieux Conseiller (6)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19h30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

13-05-052 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Hardy, appuyée par monsieur Léopold Larouche, que l'ordre du jour soit adopté tout en ajoutant le point *Brunch des fermières* et en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

13-05-053 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 AVRIL 2013**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Léopold Larouche que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2013 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

13-05-054 **COMITÉ D'EMBELLISSEMENT**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Hardy, appuyée par monsieur Léopold Larouche, d'autoriser le versement d'un appui financier au Comité d'embellissement de La Motte pour une somme de cinq cents dollars (500\$), tel qu'établi dans la politique d'aide aux organismes.

ADOPTÉE

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux interventions du public.

Monsieur Éric Alarie demande des informations concernant l'épandage d'abat-poussière pour l'été 2013. Monsieur René Martineau, maire, l'informe de la planification prévue pour l'épandage de l'abat-poussière.

INFORMATIONS AVEC DÉCISION

13-05-055

CYCLO-DON DE LA RESSOURCE

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Claude Hardy, d'autoriser la Ressource et ses participants dans le cadre du 8e Cyclo-don qui aura lieu le 1er juin prochain, à traverser le territoire de la municipalité de La Motte.

ADOPTÉE

RÉSEAU DE SURVEILLANCE VOLONTAIRE DES LACS

Le sujet est reporté, parce que le Conseil manque d'information.

13-05-056

JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de La Motte et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de La Motte a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Hardy, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, que la municipalité de La Motte, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

ADOPTÉE

COMPTES-RENDUS

COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE LA TABLE DES MAIRES DE LA MRC D'ABITIBI

Monsieur René Martineau, maire, nous informe qu'ils ont rencontré l'Association Touristique Régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (ATRAT) concernant le programme Culturat 2015.

COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement pour le mois d'avril 2013.

VOIRIE

13-05-057

OFFRE D'EMPLOI DE JOURNALIER

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Claude Hardy, de faire la publication d'une offre d'embauche pour un poste de journalier.

ADOPTÉE

13-05-058

RÉSERVE DE CONCASSÉ

ATTENDU QU'une invitation a été acheminée à six entrepreneurs pour qu'ils soumettent un prix pour une réserve de concassé de type MG-20 totalisant 10 000/Tm;

ATTENDU QUE quatre soumissionnaires ont répondu et que les prix soumissionnés avant taxes sont :

Soumissionnaires	Date	Prix
Excavation Val-d'Or	29/04/2013	4.10 \$/Tm
Lamothe Division Sintra	02/05/2013	6.34 \$/Tm
Entreprises Galarneau	02/05/2013	4.50 \$/Tm
Société d'entreprises générales Pajula	02/05/2013	5.50 \$/Tm

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Léopold Larouche, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, d'attribuer le contrat de concassé tel que décrit dans le devis à Excavation Val-d'Or pour 10 000/Tm à 4,10 \$/Tm. Le cautionnement d'exécution, sous forme de chèque visé, égal à 10 % du montant de la soumission en guise de cautionnement d'exécution est requis avant le début des travaux.

ADOPTÉE

FORÊT

13-05-059

CONVENTION D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DE LA MRC D'ABITIBI

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Claude Hardy, d'informer la MRC d'Abitibi que la municipalité de La Motte accepte de déléguer la gestion à la MRC d'Abitibi d'une entente de délégation de gestion numéro 1056.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES

BRUNCH DE LA FÊTE DES MÈRES

Une lettre de félicitations sera envoyée au Cercle des Fermières de La Motte pour l'organisation du brunch annuel de la fête des Mères.

FINANCES ET ADMINISTRATION**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS**

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois d'avril 2013.

13-05-060

APPROBATION DES COMPTES

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Léopold Larouche, appuyée par monsieur Claude Hardy, que les comptes du mois d'avril 2013 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de soixante-quatre mille cent soixante dollars et quatre-vingt-dix-huit sous. (64 160.98 \$)

ADMQ	643.87 \$
ASDR Fabrication	574.88 \$
Beaumier, Christine	150.00 \$
Bell Mobilité	233.86 \$
Bigué et Bigué Avocats	78.71 \$
Bourassa, Marcel	99.92 \$
Centre Communautaire de La Motte	110.00 \$
Cercle des Fermières de La Motte	200.00 \$
Comité jeunesse Kasual de La Motte	200.00 \$
CRSBP	10.00 \$
Deschamps, Jeanne-d'Arc	100.00 \$
Desjardins sécurité financière	1 992.15 \$
Distribution sports loisirs G.P.	2 018.78 \$
Envirobi	1 210.00 \$
Épicerie chez Flo	952.08 \$
Équipement SMS	896.83 \$
Équipement Solan	325.44 \$
Hardy, Claude	137.10 \$
Hydro-Québec	168.03 \$
La Pariole	500.00 \$
Lacroix, Yanick	137.10 \$
Larouche, Léopold	137.10 \$
Lefebvre, Jocelyne	137.10 \$
Les Fleurons du Québec	270.19 \$
M & M Nord-Ouest	130.93 \$
Martineau, René	411.44 \$
Ministre du Revenu	4 433.36 \$
ML Récupération	200.00 \$
Municipalité de La Corne	240.52 \$
Municipalité de Rivière-Héva	12.55 \$
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana	22.00 \$
Naud, Irène	30.00 \$
Naud, Maurice	59.85 \$
Nortrax	1 225.37 \$
Postes Canada	52.92 \$
Rheault, France	491.40 \$
Richard, Nicole	700.00 \$
Rôle de paie	21 088.86 \$
SAAQ	16.05 \$
Sanimos	1 494.68 \$
Savard, Monique	20.00 \$

Sécuriplus	137.97 \$
Sonic	6 119.88 \$
Télébec	480.40 \$
Télédistribution Amos	114.92 \$
Traction Amos	1 306.13 \$
Transport CJFS	2 874.38 \$
Trionex Hydraulique	20.63 \$
Usinar	325.02 \$
Ville d'Amos	10 349.51 \$
Wheelhouse, Jocelyne	137 10 \$
Zip Lignes	379.97 \$

Total : 64 160.98 \$

ADOPTÉE

DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Le conseil prend acte du dépôt de l'état comparatif des revenus et des dépenses au 30 avril 2013.

13-05-061 **POLITIQUE SALARIALE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Claude Hardy, d'adopter la modification du salaire de base du poste de journalier, tel que proposé et que son entrée en vigueur soit le 6 mai 2013.

ADOPTÉE

13-05-065 **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'AMOS**

IL EST RÉSOLU, sur proposition monsieur Claude Hardy, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, d'autoriser le versement d'un montant de trois cent quinze dollars et quarante-huit sous (315.48\$) afin de défrayer les dépassements de coûts pour l'année 2012.

ADOPTÉE

13-05-063 **ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS SAISONNIERS**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Léopold Larouche, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, de procéder à l'engagement de monsieur André Meilleur à titre de journalier d'entretien et opérateur suppléant pendant la période estivale à compter du 6 mai 2013 et madame Ann Baribeau à titre de journalière dès que la température le permettra et aux conditions de la politique salariale en vigueur.

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux questions du public.

CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

13-05-064

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Léopold Larouche, de LEVÉE LA SÉANCE.

Il est 20h37.

ADOPTÉE

Directrice générale
et Secrétaire-trésorière

Maire

«Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal».

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

13-05-054
13-05-061

13-05-058
13-05-062

13-05-060
13-05-063

Signé ce quinzième jour de mai
de l'an deux mille treize